

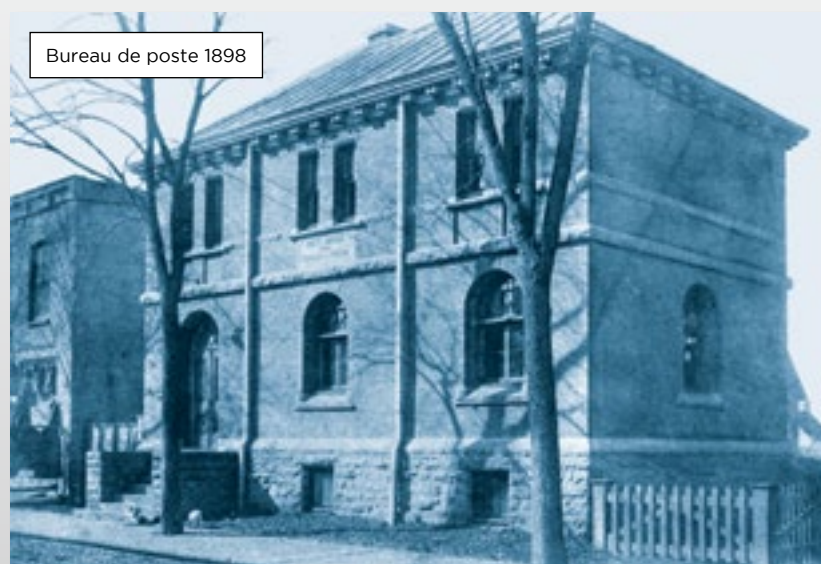
# Premier édifice fédéral

## Emplacement

Le 25 juin 1892, le Parlement fédéral accepte l'offre de M. Richard Buck pour l'achat d'une partie du lot 331 du cadastre de la Ville de Farnham pour la somme de 1 500 \$ et débloque une somme de 4 000 \$ pour l'érection d'un bureau de poste à Farnham. Cette transaction est signée le 18 janvier 1893.

Les bureaux de poste et de Douanes et Accise étant déménagés dans un nouveau bâtiment au coin des rues Principale Est et Saint-Vincent, le Gouvernement fédéral revend cette propriété au Gouvernement provincial le 6 octobre 1937.

Le 3 mars 1979, le Gouvernement provincial la revend au Centre local de services communautaires de Farnham qui en sera propriétaire jusqu'au 19 juin 1985, alors que la Garderie Le Colibri en fait l'acquisition. La Garderie fera, la même année, l'acquisition de deux parties de lots de la Ville de Farnham, en échange de balançoires d'une valeur de 1 500 \$.



## Bureau de poste

À l'initiative de M. Benjamin Franklin, le nouveau maître général des postes adjoint des colonies britanniques, le premier bureau de poste officiel du Canada ouvre ses portes en 1753 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le bureau de poste de Farnham est construit au cours de l'année 1893 et le bâtiment est utilisé à cette fin jusqu'en 1937, soit pendant 44 ans.

M. Louis-Édouard Choquette est le premier maître de poste à cet endroit (1893-1895) et son fils William-Frédéric l'a remplacé jusqu'à son décès en 1938.

## Douanes et Accise

Les ministères des Douanes et du Revenu intérieur, établis en 1867 en tant qu'entités distinctes, fusionnent pour devenir Douanes et Accise en 1921.

M. Joseph-Alfred-Edgard Bisailon, officier de douanes en poste à Montréal, aurait aménagé dans ce bâtiment le bureau de Douanes et Accise de Farnham en avril 1923. Il y restera en opération jusqu'à son déménagement sur la rue Principale Est en 1937.

Selon le rapport de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1924, ce bureau a perçu 45 622,06 \$ en droits de douanes, 40 149,74 \$ en droit d'accise et 59 436,35 \$ en taxes de vente.

